



HAL
open science

Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2014, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02037235

HAL Id: hceres-02037235

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037235>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Informatique

de l'Université de Valenciennes et
du Hainaut-Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis - UVHC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Informatique

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150008953

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Aulnoy-lez-Valenciennes, Cambrai.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Informatique* propose une formation qui apporte les enseignements fondamentaux en informatique pour une poursuite en master ou de façon moindre pour une insertion professionnelle à Bac+3. Le 1^{er} semestre (S1) est commun avec les autres mentions du domaine *Sciences, technologies, santé* (STS) c'est-à-dire les mentions *Mathématiques, Sciences pour l'ingénieur* (SPI), *Sciences de l'information, audiovisuel et médias numériques*. Le semestre 2 comporte trois unités d'enseignement (UE) spécialisées en informatique, trois UE scientifiques (mathématiques, physique, mécanique ou chimie), une UE de découverte et de l'anglais. Les semestres 3, 4 et 5 se spécialisent davantage en informatique. Une UE optionnelle « Stage » est proposée en S4. Un enseignement d'anglais est dispensé chaque semestre. Le semestre 6 comporte un projet qui est réalisé en équipe et un stage obligatoire. La formation propose un ensemble progressif d'enseignements en informatique qui permettent d'acquérir les fondamentaux pour une poursuite en master à l'UVHC ou dans un autre master *Informatique*. Cette mention s'intègre de façon cohérente dans l'ensemble des offres de l'UVHC. La licence comporte 609h en 1^{ère} année (L1), 584h en deuxième année (L2) et 519h en troisième année (L3). Elle comporte environ 57 étudiants (en moyenne) en L1, 20 en L2 et 55 en L3 (accueil d'étudiants ayant un DUT notamment).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est organisée de façon progressive pour apporter les compétences requises en informatique pour une poursuite en master. Elle offre des enseignements de langues (anglais) chaque semestre et des enseignements optionnels variés (2nde langue, arts plastiques, etc.). Un projet et un stage sont obligatoires au semestre 6. Les enseignements sont bien structurés et doivent permettre des réorientations en S1 ou S2. Cependant, il est à noter que le taux de réussite en L1 est faible (37,5 % en 2012-2013 calculé sur le nombre d'inscrits pédagogiques), et que le nombre d'inscrits en L2 est donc également faible (en 2012-2013 79 inscrits en L1, et 21 en L2), ce qui affaiblit la mention ; des solutions doivent être apportées pour améliorer l'attractivité de la mention et son taux de réussite en L1. Les enseignements sont équilibrés en cours, travaux dirigés et travaux pratiques. Les étudiants ont accès à un Environnement Numérique de Travail (ENT), un logiciel Visual Timetabling pour l'Emploi du Temps, et la plateforme Moodle pour l'accès à des documents.

L'évaluation de enseignements est réalisée à l'aide d'un questionnaire dont les résultats sont analysés par une « Cellule Formation et pédagogie ». Ce dispositif très positif n'est cependant mis en œuvre qu'une fois par contrat sur une UE d'une formation. Une évaluation de la formation est également faite par l'UVHC à partir de la 2^{ème} année.

Des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en œuvre : travail en petits groupes en S1, des UE destinées à la construction du projet professionnel de l'étudiant, des contrôles de connaissances en contrôle continu avec des devoirs surveillés, du tutorat de soutien (dès la rentrée puis 2h par semaine). Des passerelles et réorientations sont bien identifiées et sont utilisées par les étudiants (10 à 15 % en interne). En ce qui concerne la mobilité internationale, il n'y a que très peu, voire pas de mobilité dans cette licence.

La majorité des étudiants diplômés de cette licence poursuivent en master. On peut regretter que les informations chiffrées fournies dans le dossier soient incomplètes et insuffisamment commentées. Il est indiqué que 46 % des étudiants de L3 ont poursuivi en master à l'UVHC. Il n'y a pas ou trop peu d'indications sur le devenir des autres étudiants.

La mention est pilotée par un ensemble de responsables dont les directeurs des études, un directeur adjoint en charge de la pédagogie, une directrice chargée de la valorisation, un directeur pour la formation continue et par apprentissage. Le mode de fonctionnement de ces structures n'est pas suffisamment précisé et il n'y a pas de conseil de perfectionnement pour la mention. Il est difficile d'apprécier la prise en compte des enquêtes menées auprès des étudiants dans le pilotage de la mention. Un processus d'autoévaluation a été mis en place au niveau de l'établissement, ce qui est un point positif pour les formations. Le bilan de cette autoévaluation est donné dans le dossier et les résultats mettent bien en avant les forces, mais aussi les faiblesses de la mention. Cette autoévaluation permet un meilleur pilotage de la mention

- Points forts :

- La licence propose un projet pédagogique bien organisé et dont le contenu répond aux objectifs de poursuite en master.
- La formation intègre des UE, projets et stages destinés à renforcer le projet professionnel de l'étudiant.
- Les dispositifs d'aide à la réussite mis en place sont variés et des passerelles ou des réorientations sont proposées et utilisées.

- Points faibles :

- Le suivi des cohortes est insuffisant pour apporter une bonne connaissance des populations et du devenir des étudiants.
- L'absence de conseil de perfectionnement même si le pilotage de la mention s'organise autour d'un ensemble de responsables.
- Le taux de réussite en L1 reste trop faible.
- L'absence de mobilité internationale.

- Recommandations pour l'établissement :

La mention propose un projet pédagogique cohérent, mais il serait souhaitable d'améliorer le suivi des cohortes pour mieux analyser le devenir des étudiants et pour améliorer le pilotage de la mention. Il serait également nécessaire de mieux prendre en compte les résultats des enquêtes déjà réalisées pour faire évoluer la licence. La mise en place des conseils prévus (perfectionnement et de filière) dans les perspectives serait un point positif.

Il est nécessaire d'avoir une réflexion et de trouver des solutions pour améliorer le taux de réussite en L1 ; le projet pédagogique pourrait être ajusté pour mieux intégrer les spécificités des étudiants de L1 (avec une bonne connaissance de cette population).



Observations de l'établissement

Observations concernant l'évaluation AERES réhabilitation des Licences

Vague E – ISTV

Réponses aux remarques de l'AERES

Académie : Lille
Etablissement : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
Composante de formation : Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes
Diplôme : Licence
Domaine : Sciences, Technologies, Santé
Mention (ou spécialité de LP) : Informatique

Rappel des recommandations :

1. Il serait souhaitable d'améliorer le suivi des cohortes pour mieux analyser le devenir des étudiants et pour améliorer le pilotage de la mention. Il serait également nécessaire de mieux prendre en compte les résultats des enquêtes déjà réalisées pour faire évoluer la licence.
 2. La mise en place des conseils prévus (perfectionnement et de filière) dans les perspectives serait un point positif.
 3. Il est nécessaire d'avoir une réflexion et de trouver des solutions pour améliorer le taux de réussite en L1 ; le projet pédagogique pourrait être ajusté pour mieux intégrer les spécificités des étudiants de L1 (avec une bonne connaissance de cette population).
-

Observations :

1. L'amélioration du suivi des cohortes est en effet un élément important dans le pilotage de la formation. Pour améliorer celui-ci, une procédure est mise en place depuis cette année universitaire 2013-2014 pour les étudiants inscrits pédagogiquement, au niveau de chaque année de licence. Ce suivi était déjà en place pour la 1^{ère} année de Licence depuis la rentrée 2010. Elle est maintenant effective pour les seconde et troisième années du cycle, et elle est mise en œuvre au niveau du secrétariat pédagogique de l'étudiant. D'autre part, nous souhaitons également renforcer le suivi des étudiants après la Licence, aussi bien pour ceux optant pour un Master informatique à l'Université de Valenciennes, d'une autre université, et pour ceux choisissant (plus rarement) d'intégrer le marché du travail. Nous devons pour cela inciter et encourager les étudiants à plus participer aux différentes études (évaluation des enseignements, de la formation, etc.) de sorte à ce qu'ils répondent plus naturellement aux questionnaires de suivi lorsqu'ils quittent l'établissement. Par ailleurs, l'ISTV a décidé de mettre en place un réseau des anciens étudiants avec la collaboration et le soutien de l'association des étudiants en sciences, cela nous permettra d'avoir plus d'informations sur le

devenir de nos étudiants et un ce réseau sera également un élément pour l'amélioration du contenu de la formation et pour son évolution.

De plus, pour le suivi des cohortes, l'Université va mettre en place un observatoire des formations et de l'insertion professionnelle.

2. La composition et la définition des missions d'un conseil de filière et d'un conseil de perfectionnement ont été définies en conseil de l'Institut. La mise en place de ces conseils est prévue, avec notamment la présence de professionnels et d'anciens étudiants, de sorte à prendre en compte les besoins des entreprises pour adapter le contenu de la formation et de mieux faire connaître la formation.
3. Plusieurs pistes de réflexions ont été et sont encore à l'étude pour essayer d'améliorer le taux de réussite en première année, en prenant en compte les spécificités de ce public. Par exemple, depuis la rentrée 2013, les enseignements du 1^{er} semestre du cycle Licence sont faits sous la forme de Cours/Travaux Dirigés avec un effectif réduit (équivalent à un groupe de TD). Les étudiants doivent ainsi être mieux suivis dans leur progression. Un soutien est également mis en place pour les étudiants ayant des difficultés en mathématiques (option « Aide à la réussite »). Il était encore trop tôt pour mesurer l'impact de ces innovations, mais elles ne peuvent, à priori, qu'augmenter la réussite des étudiants. Concernant plus spécifiquement la mention informatique, nous allons renforcer les enseignements de base (algorithmique, programmation, etc.) en première et deuxième année, avec comme objectif une acquisition plus progressive des compétences fondamentales par l'étudiant. Cela passera aussi par une part plus importante des Travaux Pratiques. Nous avons également demandé la création d'une mention Informatique en Master, qui, si elle est acceptée, rendra plus lisible la formation en informatique offerte par l'Université, et devrait ainsi permettre d'augmenter l'attractivité de la licence. Enfin, à l'échelle de l'Université, la cellule formation développe de nouveaux partenariats avec les lycées. Ces partenariats devraient nous permettre de mieux faire connaître notre Université et ses formations auprès des lycéens, de leurs enseignants et de leurs parents.

Pr. Mohamed OURAK



Président de l'Université
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis